

# La Cigogne noire

## *Ciconia nigra* (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : A 030

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiiformes
- Famille : Ciconiidae



© Biotope – Photographie prise hors site

### Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Protection nationale : arrêté du 29 octobre 2009
- Liste rouge nationale (2011) : En danger

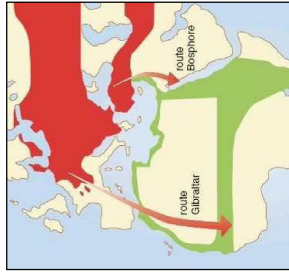
### Description de l'espèce

Espèce de grande taille, cette cigogne est légèrement plus petite que sa cousine la Cigogne blanche. Espèce eurasiatique elle occupe un vaste territoire sur la planète. Malgré cette grande répartition, elle demeure rare et dispersée sur l'ensemble de son territoire.

L'espèce possède les caractéristiques typiques des grands échassiers : un corps élancé, de longues pattes, un long cou et un bec très allongé. Le plumage est en grande partie noir, avec des reflets métalliques verts, à l'exception du bas de la potrine et du ventre qui sont blancs. Il n'y a pas de disparités entre les deux sexes.

La Cigogne noire craque ou craquette. L'espèce est très expressive, possédant plusieurs notes au son guttural : *gch-ll*, *gch-ll* très variables à l'audition.

### Répartition en France et en Europe



© WWF-Belgium, from Haradock and al.

Espèce à distribution eurasiatique, notamment Europe orientale, Russie et Turquie. En France, l'espèce niche de nouveau depuis les années 1970, principalement dans une bande allant du Poitou-Charente à l'Alsace. L'effectif français nicheur est estimé à une trentaine de couples.

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs globaux

La Cigogne noire est considérée « rare » en Europe, avec des effectifs en augmentation sensible. La population européenne en 2000 est estimée entre 7 000 et 18 000 couples.

En France, l'espèce est surtout migratrice, le pays étant traversé par une importante voie migratoire de l'espèce.

On note cependant une stabilisation des effectifs nicheurs français à 20-40 couples depuis 1993. L'espèce est cependant très discrète et difficile à localiser. Une légère colonisation de la moitié sud du pays semble s'amorcer (Charente-Maritime, Auvergne, Aquitaine). De nouveaux départements sont concernés par la nidification : la Meuse et la Nièvre en 2003 et l'Allier en 2004. L'extension géographique est effective mais paraît extrêmement lente.

### Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site

Cette espèce discrète n'est observée que lors de haltes migratoires, en très petits groupes ou seule.

### Menaces

Le maintien des populations de Cigogne noire en France dépend de la disponibilité d'habitats de reproduction. Les dérangements liés à la fréquentation humaine et aux travaux forestiers sur les sites de nidification sont des causes importantes de désertion des nids. La conservation des zones humides pré-forestières, constituant les zones de gagnage, est aussi essentielle pour le maintien des populations.

En période de migration, l'électrocution sur des pylônes à moyenne et basse tension ainsi que les chocs contre des câbles à haute tension sont considérés comme les causes principales de mortalité en France.

Enfin, l'assèchement des zones de nourrissage en Afrique fragilise les conditions d'hivernage de la Cigogne noire.

Sur le site Natura 2000, la Cigogne noire est seulement de passage. Ce site constitue donc une zone de halte migratoire et de gagnage. Il est donc important de préserver les zones humides.

### Mesures de gestion conservatoire

La conservation de cette espèce passe par le maintien de zones humides servant de gagnage en halte migratoire. Il est donc nécessaire de préserver les prairies humides en évitant leur conversion en grandes cultures.

### Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures sont favorables à l'ensemble des espèces des zones humides comme les amphibiens et l'avifaune.